

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- > Maîtriser les différentes étapes de la conception de projets d'infrastructures.
- > Identifier les différents partenaires de la maîtrise d'ouvrage et connaître les outils à mettre en place pour gérer leurs prestations.
- > Comprendre l'organisation interne de la maîtrise d'ouvrage pour assurer un management de projet adapté aux enjeux.

CONTENU DE LA FORMATION

Les particularités du management de projets

- > La multiplicité des acteurs.
- > Le management des contrats complexes (PPP, DSP, concessions, etc.).
- > Les dispositifs de contrôle des coûts.
- > Les normes QHSE pendant la conception et la construction.
- > La gestion de la communication et de la médiation.

Les phases préliminaires spécifiques aux projets

- > Rappel sur les fondamentaux du management de projet
- > L'élaboration du modèle économique du projet
- > La mobilisation des partenaires financiers
- > La modélisation financière
- > La définition des objectifs généraux du projet dans le cadre de la stratégie nationale de développement.
- > Les études de faisabilité :
 - > les contraintes administratives et juridiques : les orientations légales et statutaires, l'évaluation des délais de traitement,
 - > l'analyse des risques et les études d'impact,
 - > les études techniques préliminaires.
- > L'ingénierie d'avant-projet détaillé (Front End Engineering Design - FEED).

La phase de réalisation : contractualisation et mise en oeuvre

- > L'approche EPC (engineering, procurement, construction).
- > L'organisation de la maîtrise d'ouvrage :
 - > le rôle et les responsabilités de la maîtrise d'ouvrage,
 - > les services techniques du maître d'ouvrage,
 - > la constitution et la coordination de l'équipe projet,
 - > le conducteur d'opération et l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- > L'élaboration du programme d'opération.
- > La stratégie contractuelle et les procédures de passation.
- > Le pilotage du maître d'œuvre et des prestataires :
 - > le dispositif de contrôle des travaux,
 - > le dispositif de suivi du projet : comité de suivi, reporting, gestion des litiges.

DURÉE
2 SEMAINES

PUBLIC CONCERNE

- > Coordinateurs et chefs de projet assurant la maîtrise d'ouvrage de projets d'infrastructures.
- > Conducteurs d'opération de grands projets d'opération.
- > Cadres des services techniques impliqués dans le suivi de grands projets d'infrastructures.

www.cmaciv.com
information@cmaciv.com
+225 87 11 74 69

